



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL  
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Direction des ressources humaines  
(DRH)**

**Sous direction des carrières,  
des parcours et de la rémunération  
des personnels**

Bureau des personnels techniques et  
d'inspection des affaires sanitaires et  
sociales

Affaire suivie par :

Ingrid FAURE (chef de section)

Tél : 01 40 56 84 18

Courriel :

[ingrid.faure@sg.social.gouv.fr](mailto:ingrid.faure@sg.social.gouv.fr)

Gwenaëlle PUIG (gestionnaire CTSS)

Courriel : gwenaëlle.puig@sg.social.gouv.fr

Tél. : 01 40 56 40.25

La ministre des affaires sociales, de la  
santé et des droits des femmes  
Le ministre du travail, de l'emploi, de  
la formation professionnelle et du  
dialogue social  
Le ministre de la ville, de la jeunesse  
et des sports

à

Mesdames et Messieurs les ministres  
et secrétaires d'Etat – Directions  
chargées du personnel

Mesdames et Messieurs les directeurs  
généraux des agences régionales de  
santé

Mesdames et Messieurs les préfets  
de région,  
Directions régionales des entreprises,  
de la concurrence, de la  
consommation, du travail et de  
l'emploi

Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte,

Directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte,

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France

Mesdames et Messieurs les préfets de département,

Directions départementales de la cohésion sociale,

Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations,

Direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre et Miquelon

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service de l'administration centrale

Monsieur le directeur général de la caisse des dépôts et consignations,

Mesdames et messieurs les directeurs des instituts nationaux des jeunes sourds

de l'institut national des jeunes aveugles de Paris,

NOTE DE SERVICE N° DRH/SD2C/2015/206 du 16 juin 2015 relative à la commission administrative paritaire placée auprès du ministre chargé des affaires sociales du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat réunie le 13 mai 2015.

Date d'application : immédiate

**Résumé** : Commission administrative paritaire placée auprès du ministre chargé des affaires sociales du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat réunie le 13 mai 2015.

**Mots clés :** Résultats CAP des CTSS

**Textes de référence :**

Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Décret n° 2012-1099 du 28 septembre 2012 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat.

- Note de service n° DRH/SD2/SD2C/2015/52 du 23 février 2015 relative aux opérations de mouvement 2015 pour les personnels des corps interministériels des assistants de service social et des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat rattachés pour leur gestion à la ministre chargée des affaires sociales.

- Note de service n° DRH/SD2/SD2C/2015/45 du 13 février 2015 relative à l'élaboration, au titre de 2015, de la liste d'aptitude pour l'accès au corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat, pour les personnels relevant de l'autorité de gestion de la ministre chargée des affaires sociales.

**Textes abrogés ou modifiés :** néant

**Annexe(s) :**

-Annexe 1 : Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2015.

La présente note de service a pour objet de publier les résultats à la suite des avis émis par la commission administrative paritaire (CAP) placée auprès du ministère chargé des affaires sociales compétent à l'égard du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat qui s'est réunie le 13 mai 2015 pour examiner notamment les points suivants :

**I – Demandes de mutation**

Suite à l'avis de la commission administrative paritaire, sont acceptées les demandes de mobilités des personnes dont les noms suivent :

Nom - Prénom	Affectation actuelle	Affectation obtenue
ROBIN-VILLARD Odile	Ministère chargé de l'éducation nationale / DSDEN Val d'Oise	Ministère de la justice / DTPJJ Val d'Oise référent laïcité
BRANCHELOT Angélique	Centre communal d'action sociale de Poitiers	Ministère de l'intérieur / Préfecture de la Vienne

Les mouvements prendront effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015, sauf si une autre date est déterminée d'un commun accord entre la structure d'origine et la structure d'accueil.

.../...

Suite à l'avis de la commission administrative paritaire, sont classés sur le tableau de mutations (« liste d'attente »), pour le cas où des postes se libéreraient en cours d'année, les personnes dont les noms suivent :

Nom - Prénom	Affectation actuelle	Affectation demandée	Rang de classement
Véronique HEMON	Ministère chargé des affaires sociales / DDCSPP des Landes	Ministère chargé des affaires sociales / DT ARS des Pyrénées-Atlantiques site de Bayonne	1/1
Marie-Claude ZILBERBERG	Conseil général des Bouches du Rhône / Maison départementale de la solidarité de territoire	Ministère de l'intérieur / Préfecture de l'Hérault	1/1

**La validité du tableau de mutations prend fin à la date de publication de la note de service relative au mouvement 2016.** Ceci signifie que l'agent inscrit dans le tableau de mutations en "liste d'attente", ne dispose pas d'un droit acquis au titre du mouvement suivant et aura donc à renouveler sa démarche en temps utile s'il souhaite y prendre part.

Suite à l'avis de la commission administrative paritaire, sont refusées les demandes de mutation ou de prise en charge par voie de détachement dans le corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat, des personnes dont les noms suivent :

Nom - Prénom	Affectation actuelle	Affectation demandée
Fatima-Zohra DIDI ALAOUI	Ministère chargé de l'éducation nationale / Service social du CROUS Aix-Marseille	Ministère de la justice / ENPJJ-PTF-IDF-Pantin
Fatima-Zohra DIDI ALAOUI	Ministère chargé de l'éducation nationale / Service social du CROUS Aix-Marseille	Ministère de la justice / DIPJJ-IDF-UEMO Friant
Danièle BOCQUET	Ministère chargé de l'éducation nationale / Rectorat de Lyon	Ministère de l'intérieur / Préfecture de la Vienne

## **II – Liste d'aptitude pour l'accès au corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2015.**

Vous voudrez bien trouver ci-annexé l'arrêté portant inscription sur ladite liste d'aptitude.

\*\*\*\*

.../...

Vous voudrez bien assurer une large diffusion de la présente note auprès des fonctionnaires du corps concerné, en veillant également à l'information de ceux d'entre eux qui seraient placés en position de disponibilité ou de congé parental.

Pour les ministres et par délégation

E. BURGEI

Le chef du bureau des personnels techniques et d'inspection  
des affaires sanitaires et sociales